

renfermer des principes différents sous une latitude différente (Payen, *Note sur les Topinambours. Journ. de chim. méd.*, p. 238, 1826). L'observation de M. Capitaine vient expliquer cette apparente anomalie, et démontre l'utilité qu'il y aurait pour nous à connaître sûrement la concordance des noms vulgaires des divers pays avec les noms scientifiques.

M. J. Gay communique à la Société quelques nouveaux faits observés par lui dans les Asphodèles et se rattachant à ceux qu'il a déjà présentés dans la dernière séance.

M. Cosson fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LE CÈDRE D'ALGÉRIE, par M. E. COSSON.

Le Cèdre (*Cedrus Libani* Barrel. ; *Pinus Cedrus* L.) qui dans la province de Constantine forme presque exclusivement la végétation forestière de la zone montagneuse supérieure, occupe une surface de plusieurs milliers d'hectares. Il existe également sur d'autres points de l'Algérie : on le rencontre dans la chaîne du Djurdjura, mais, dans ces montagnes plus abruptes, il n'y a que quelques pentes favorables à son développement ; une forêt de Cèdres d'une certaine étendue couvre la partie supérieure de la montagne d'Aïn-Telazit au-dessus de Blidah ; c'est surtout dans la magnifique forêt de Teniet-el-Haad que le Cèdre atteint les dimensions les plus considérables. — Cet arbre, qui, d'après les faits historiques, paraît avoir couvert les sommités du Liban, n'y est plus représenté, au dire de tous les voyageurs, que par un petit nombre d'individus de grande dimension généralement mutilés et par quelques centaines de jeunes pieds ; dans la chaîne du Taurus, il forme des massifs importants. Nous réunissons dans nos indications de géographie botanique le Cèdre d'Algérie et le Cèdre du Liban, que nous considérons comme appartenant à une même espèce. Le Cèdre d'Algérie (*Cedrus Atlantica* Manetti ; *Pinus Atlantica* Endl.) ne diffère, en effet, du Cèdre du Liban (*Cedrus Libani* Barrel., Loud. ; *Pinus Cedrus* L., Endl.) que par les feuilles ordinairement plus courtes. Quant à la forme et au volume des cônes, ils ne fournissent aucun caractère distinctif ; pour nous, le Cèdre d'Algérie ne serait donc qu'une variété du Cèdre du Liban, dont nous avons reçu des échantillons authentiques du Liban et du Taurus ; notre manière de voir est confirmée par l'opinion de MM. Antoine et Kotschy, qui rapportent également comme variété au Cèdre du Liban le Cèdre d'Algérie ; nous avons vu des échantillons de cette variété recueillis dans le Taurus par MM. Kotschy et Balansa. — Le Cèdre d'Algérie se présente sous deux formes : l'une, la plus répandue, est caractérisée par des feuilles plus courtes, généralement arquées et presque conniventes, et surtout par leur teinte glauque-argenté

(*Cedrus argentea* V. Renou, *Ann. forest.*, III, 2, pl. 2); l'autre est caractérisée par les feuilles un peu plus longues, généralement droites, divergentes et vertes (*Cedrus Libani* V. Renou, *loc. cit.*, pl. 1). L'étude des Cèdres dans les diverses forêts de l'Algérie nous a amené à ne considérer les *C. Libani* et *argentea* V. Renou, que comme des modifications ou sous-variétés dues à des circonstances locales : en effet, généralement les jeunes arbres et les individus abrités offrent des feuilles vertes et droites, tandis qu'elles sont au contraire glauques et conniventes chez les arbres adultes et exposés à l'influence des vents et de la chaleur ; nous devons ajouter que quelquefois nous avons trouvé les deux sortes de feuilles réunies sur un même pied. Sous l'influence des conditions locales que nous venons de signaler, le Cèdre se présente sous deux aspects très différents : pendant sa jeunesse ou dans les ravins, il affecte souvent la forme pyramidale, tandis que sur les versants il se couronne plus communément, et s'étale en parasol. Le *Pinus Halepensis*, qui s'est également offert à nous sous ces deux états, démontre encore le peu d'importance qu'il faut y attacher.

M. Decaisne fait remarquer qu'il serait possible que le Cèdre présentât des sous-espèces, comme celles du *Pinus sylvestris* (Pin de Haguenau, Pin d'Écosse, etc.). On aurait alors le vrai *Cedrus Libani*, à feuilles vertes et à port divariqué, et le Cèdre à feuilles glauques et à port pyramidal.

M. Balansa, qui a observé le Cèdre d'Algérie et celui du Taurus, ne saurait admettre de distinction entre ces arbres, et ne les considère pas même comme des variétés. La couleur plus ou moins glauque ne prouve rien, suivant lui ; car on voit parfois le même arbre réunir des feuilles de nuances diverses. La longueur du pédoncule varie beaucoup et ne peut pas non plus servir de caractère différentiel. Ce pédoncule n'est qu'un rameau monocarpique, qui, après avoir porté pendant dix à douze ans des ramules feuillées et s'être allongé chaque année d'un millimètre à peine, finit par produire un cône. Sur certains arbres les écailles des cônes sont très caduques ; sur d'autres au contraire elles sont soudées ensemble de manière à ne jamais tomber. Le cône forme dans ce cas une masse ligneuse continue. M. Balansa rappelle en outre que, de même que les Sapins et contrairement aux Genévriers, les Cèdres acquièrent toujours les mêmes dimensions, quelle que soit l'altitude du lieu où ils croissent. Rien ne prouve, par conséquent, que ces arbres n'atteignent pas en Algérie, comme ailleurs, leur extrême limite au-dessus du niveau de la mer.

M. Weddell ajoute quelques observations au sujet du Cèdre de l'Himalaya :

L'étude du Cèdre de l'Himalaya montre combien peu on doit se fier aux caractères spécifiques attribués aux arbres de ce genre. Ces caractères sont en effet si peu constants, que les botanistes qui ont eu occasion d'étudier le *Deodora* dans son pays natal, ont de la peine à le reconnaître dans les arbres qui portent ce nom dans les pépinières, et retrouvent plutôt sa figure dans quelques-uns des Cèdres du Liban qui ornent nos parcs. C'est ainsi que MM. Hooker et Thomson disent dans l'Introduction de leur *Flora indica*, p. 38 : « Il n'est pas à notre connaissance qu'aucun voyageur de l'Himalaya, de retour en Angleterre, ait jamais reconnu, au *facies*, le *Deodora* du jardin de Kew, comme étant l'arbre de ces montagnes ; tandis que nous avons fréquemment vu prendre le Cèdre du Liban pour le *Deodora*. » Le docteur J. Hooker m'a en effet lui-même montré, au milieu d'un groupe de Cèdres du Liban croissant dans un parc aux environs de Londres, certains individus qu'aucun caractère saillant ne distinguait du Cèdre de l'Himalaya.

L'opinion des auteurs cités incline évidemment vers la réunion des trois espèces de Cèdre en une seule : c'est ce qui découle surtout de la critique suivante des caractères sur lesquels ces espèces sont fondées. Celui sur lequel on s'appuie surtout, disent-ils, pour distinguer le Cèdre du Liban du *Deodora*, à savoir la persistance des écailles du cône dans la première de ces espèces, repose sur une erreur, puisque ces écailles tombent constamment lorsque l'été a été assez chaud pour en compléter la maturation. Le bois du Cèdre est également trop variable pour qu'on puisse se fier aux caractères qu'il fournit ; son odeur et sa qualité varient en effet avec les circonstances dans lesquelles les arbres ont végété. La longueur et la couleur des feuilles et le *facies* sont si changeants dans le *Deodora*, que nous en avons vu beaucoup d'individus qui ressemblent aussi peu à ce que nous regardons comme le *Deodora* type, qu'ils ressemblent au Cèdre du Liban, et d'autres, au contraire, qui se rapprochent de très près de ce dernier. Il existe quelques différences légères dans la forme des écailles du cône des trois espèces de Cèdre, dont on n'a jamais parlé, et qui sont peut-être de quelque valeur ; mais nous doutons que l'on puisse en tirer parti, par la raison que le Cèdre de l'Atlas se rapproche, sous ce rapport, de celui de l'Himalaya, qu'il réunit ainsi au Cèdre du Liban (voyez *Flora indica*, I, p. 30).

M. J. Gay fait remarquer que le *Cedrus Deodora* tend à se coucher dès sa jeunesse.

M. Brongniart répond à M. Gay que ce sont seulement les individus provenant de greffe qui présentent cette particularité. Ceux qui proviennent de semis, au contraire, s'élèvent en ligne droite.